

Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

••••• Notre stade, nos arbres



N° 11 - Juillet 2019

La mairie vous informe

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h fermé
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97
Fax : 05 34 27 28 96
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

ACCUEIL URBANISME :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

SITE DE LA MAIRIE : www.saint-rustice.fr

Sommaire :

Éditorial.....	3
Budget	4
La mairie vous informe	6
Les Associations	9

Horaires d'été de la Mairie

Du lundi 22 juillet 2019
au vendredi 9 août 2019 :
fermeture le mercredi
Du vendredi 16 août au
vendredi 30 août :
fermeture tous
les après-midis

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE



Charly BERMOND né le 12 juin 2018
Pierre-Lou LECORRE né le 14 mars 2019

Bienvenue !

MARIAGE

Bertrand ASSE et Audrey CHABARTHES
le 1er juin 2019

Meilleurs vœux de bonheur !



DÉCÈS

Jean-Louis GELIS le 21 avril 2019

Toutes nos condoléances !



RAPPEL CONCERNANT L'ÉTAT CIVIL

Nous ne publions les avis de naissance, mariage et décès du semestre écoulé que lorsque nous sommes informés de ces événements concernant des personnes de notre commune et que nous avons connaissance de l'accord express de publication de la part des familles concernées.

Nous devons appliquer les règles de confidentialité et de protection des données personnelles, afin d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

BOITES AUX LETTRES

Il est vivement recommandé à tous les habitants -propriétaires ou locataires- d'inscrire le (ou les) NOMS DE FAMILLE sur les boîtes aux lettres, afin de permettre aux préposés de la Poste, aux livreurs et aux visiteurs ... de délivrer tout courrier ou colis qui leur sont destinés

Directeur de publication : Edmond AUSSEL
Responsable de rédaction : Régine PLANTE
Commission Communication et Relations avec les Associations
Imprimé sur du papier PEFC
Impression Multicolor Tél. : 05 63 64 14 67



Chers administrés,

Comme vous avez pu le constater, l'été 2019 s'annonce précoce et la vague de canicule actuelle en est la preuve. C'est l'occasion de faire jouer, un peu plus qu'en temps ordinaire, notre solidarité vis-à-vis des personnes âgées vulnérables et particulièrement celles qui vivent seules.

Par ailleurs et comme chaque année à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité et vous présente le budget primitif 2019 qui a été voté à l'unanimité le 11 avril 2019. Contrairement à mon propos du bulletin de janvier dernier, les travaux de la deuxième tranche d'extension du groupe scolaire ne seront pas engagés cette année. Voir détail du budget (pages 4 et 5).

Pour les internautes, le site de la commune www.saint-rustice.fr vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune et notamment les comptes-rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques ou suggestions.

En ce qui concerne la CCF (Communauté de Communes du Frontonnais), toutes les infos sont disponibles sur son site : www.cc-dufrontonnais.fr

Pour terminer, j'ai une pensée pour M. Jean Louis GELIS, décédé le 21 avril dernier. Il a activement participé à la vie de la commune en sa qualité de conseiller municipal mais aussi à la vie associative durant de nombreuses années. Sincères condoléances à son épouse et ses enfants. Bel été à toutes et tous et bonnes vacances.

Cordialement,

*Le Maire
Edmond AUSSEL*

Budget

BUDGET PRIMITIF 2019

Comme tous les ans, revoici venu le temps de faire un point sur les finances communales : après l'année budgétaire 2018 les résultats définitifs du Compte Administratif laissent apparaître **en fonctionnement** un excédent de **81.083,05 €** et **en investissement** un excédent de **20.560,35 €**

Tout comme l'année précédente, c'est l'érosion de l'excédent de fonctionnement qui est notre préoccupation malgré des dépenses de fonctionnement tenues constamment.

Côté recettes, les incertitudes dénoncées déjà l'an dernier n'ont pas été levées par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), organisme devant fonctionner au sein de la Communauté de Communes du Frontonnais. Cette dernière n'a su proposer en 2018 que des allocations compensatrices calculées a minima et selon une procédure dérogatoire après le transfert de fiscalité professionnelle. Allocations que le Conseil Municipal de Saint Rustice n'a pas avalisées, conscient des pertes financières induites et pour lesquelles nos craintes se révèlent fondées en 2019.

En effet, le fonctionnement de la CLECT est pour 2019 et pour l'heure inexistant. Malgré nos réclamations, c'est le statu quo concernant la part de Contribution Foncière des Entreprises des gravières MGM 2018 à nous régler et les pertes de dotations allouées par l'état consécutives au transfert de fiscalité vers la C.C.F. Ces sommes accumulées représentent près de 15 500 €. Autant dire une fortune pour la commune...

Pour toutes ces raisons, le budget primitif 2019 a été élaboré avec une augmentation modeste des taxes locales de 2% traduite par les taux suivants :

TAXE D'HABITATION : 20.78 %
TAXE FONCIERE BATI : 19.01 %
TAXE FONCIERE NON BATI : 119.21 %

Pour information, cette hausse génère une augmentation de recettes de 3 263 € seulement **toutes taxes confondues**.

Voici l'évolution des chiffres du budget sur les trois dernières années :

Fonctionnement :

ANNEE 2017 : 405 119 €
ANNEE 2018 : 383 175 €
ANNEE 2019 : 398 102 €

Investissement :

ANNEE 2017 : 528 448 €
ANNEE 2018 : 625 507 €
ANNEE 2019 : 312 621 €

En section de fonctionnement, l'augmentation qui apparaît peut interpeller: elle s'explique très simplement par le fait d'avoir dû provisionner le remplacement de l'agent technique titulaire (en maladie) sur toute l'année. Actuellement la commune paie à la fois le traitement du titulaire et de son remplaçant ce qui fait gonfler les dépenses de personnel de façon fictive, sachant qu'une bonne partie du traitement versé au titulaire nous sera in fine remboursée par la CPAM et la SMACL, notre assureur. Mais il faut avancer la dépense...

Hormis ce fait notable, les efforts sont toujours de rigueur pour 2019 en fonctionnement.

Côté investissement, après avoir soldé la première tranche des travaux d'extension de l'école de façon satisfaisante, la deuxième tranche a été budgétisée. Cependant, ces travaux ne seront probablement pas entrepris cette année. Il convient de laisser les finances communales reprendre leur souffle. C'est déjà ce souci qui avait conduit à scinder les travaux en tranches à l'origine, après que l'Architecte des Bâtiments de France ait imposé des travaux supplémentaires.

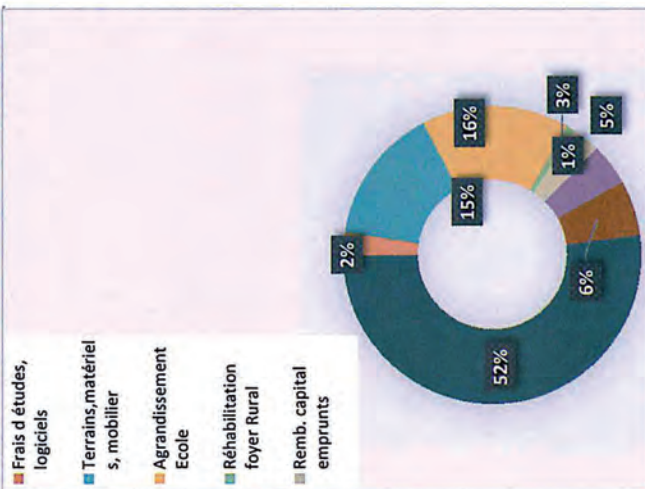
Les autres investissements modestes à réaliser de façon certaine sont le changement d'un ordinateur portable ayant atteint sa limite d'âge (10 ans) et le changement des logiciels métiers de la commune qui ne font plus l'objet de mise à jour par l'éditeur lui-même.

En conclusion, nous faisons le choix raisonnable d'une année de pause budgétaire motivée par la prudence après une intense année 2018.

Budget primitif 2019

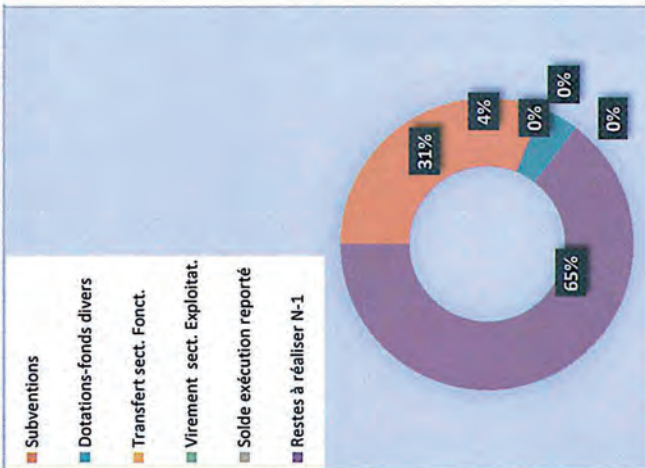
INVESTISSEMENT DEPENSES

Total : 312 621,00 €



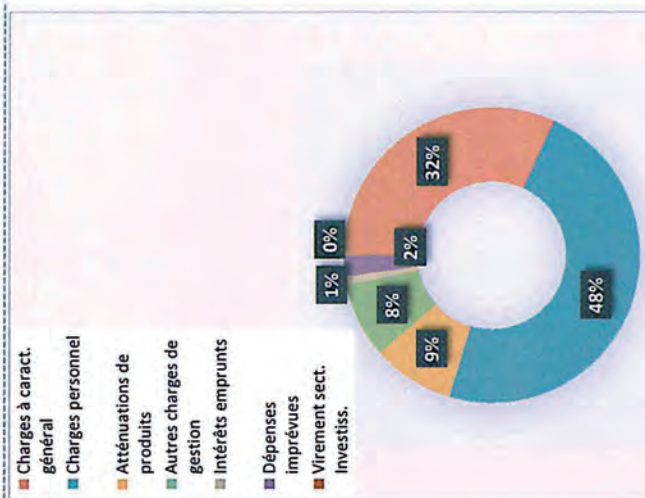
INVESTISSEMENT RECETTES

Total : 312 621,00 €



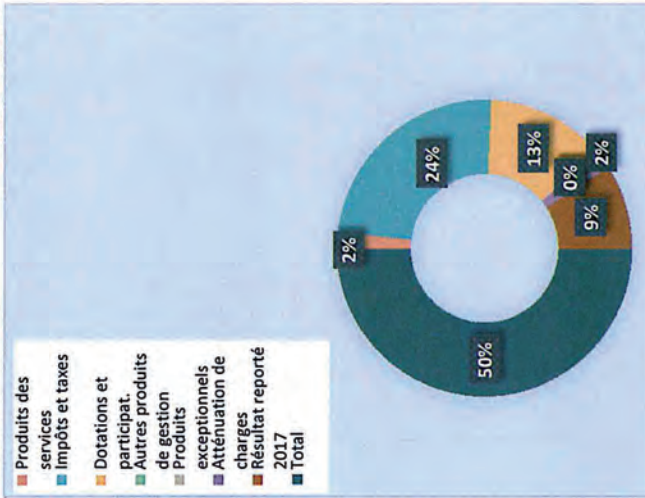
FONCTIONNEMENT DEPENSES

Total : 398 102,00 €



FONCTIONNEMENT RECETTES

Total : 398 102,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Frais d'études, logiciels	7 500 €	20
Terrains, matériels, mobiliers	46 660 €	21
Agrandissement Ecole	50 000 €	23
Réhabilitation foyer Rural	3 030 €	23
Remb. capital emprunts	9 443 €	16
Dépenses imprévues	14 548 €	020
Solde d'exécution négatif	18 441 €	001
Restes à réaliser N-1	162 999 €	
Total	312 621 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Subventions	97 246 €	13
Dotations-fonds divers	13 375 €	10
Transfert sect. Fonct.	0 €	1068
Virement sect. Exploitat.	0 €	021
Solde exécution reporté	0 €	R 001
Restes à réaliser N-1	202 000 €	
Total	312 621 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Charges à caract. général	126 891 €	011
Charges personnel	190 180 €	012
Atténuations de produits	35 427 €	014
Autres charges de gestion	32 842 €	65
Intérêts emprunts	3 562 €	66
Dépenses imprévues	9 200 €	022
Virement sect. Investiss.	0 €	023
Total	398 102 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Produits des services impôts et taxes	14 200 €	70
Dotations et participat.	190 004 €	73
Autres produits de gestion	105 537 €	74
Produits exceptionnels	240 €	75
Atténuations de charges	0 €	77
Résultat reporté 2017	15 000 €	013
Total	398 102 €	

CONSEILS MUNICIPAUX DU 1^{er} SEMESTRE 2019

SEANCE DU 19 MARS 2019

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 1) Approbation du compte de gestion 2018 - N° 2019-001
- 2) Approbation du compte administratif 2018 - N° 2019-002
- 3) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Frontonnais - N° 2019-003
- 4) Demande de remise gracieuse des pénalités pour paiement tardif des taxes d'urbanisme de M. MARCEILLAC Patrick - N° 2019-004

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 5) Affectation du résultat 2018 - N° 2019-005
- 6) Vote du taux des taxes locales 2019 - N° 2019-006
- 7) Budget Primitif 2019 - N°2019-007

SEANCE DU 25 JUIN 2019

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 8) Opposition à la prise de compétences Eau et Assainissement des eaux usées par la communauté de Communes du Frontonnais au 1^{er} janvier 2020 - N° 2019-008
- 9) Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais par un accord local - N° 2019-009
- 10) Instruction des actes d'urbanisme par le C.C.F- Avenant N° 007- N° 2019-010
- 11) Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute Garonne pour changement de logiciels métiers - N° 2019-011

TRAVAUX :

- Déménagement des ateliers municipaux.
- Réfection partielle des peintures de l'appartement de l'école.
- Rénovation du jeu dans la cour de l'école.
- Confection d'une dalle en béton pour les containers Chemin des Crêtes.



FOYER RURAL :

- Fin des travaux de réhabilitation de l'escalier de secours.
- Mise aux normes électriques
- Mise à jour des consignes de sécurité et plan d'évacuation en cours.



TRAVAUX EN INSTANCE :

- Busage du fossé en pied de talus à hauteur du 36 Allée des Amandiers.
- Pose d'un miroir face au STOP rue Jean de La Fontaine.
- Etanchéité de la toiture des WC de la sacristie.

Le voyage scolaire de Mai 2019

Les enfants de la classe multi-niveaux (CE1.CE2.CM1.CM2) de l'école publique de SAINT RUSTICE sont partis en voyage scolaire à l'océan, du mardi 14 mai au vendredi 17 mai 2019. L'hébergement se trouvait entre le lac marin d'Hossegor et les plages des Estagnots à SEIGNOSSE.

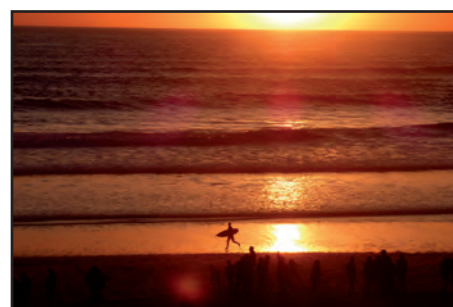
Cette sortie a pu être réalisée grâce au dynamisme des membres de l'Association des Parents d'Elèves. L'encadrement était assuré par l'enseignant et par trois adultes bénévoles de Saint-Rustice.

Cette activité fait partie du projet d'école et a servi de support pédagogique :

- en amont : pour créer une dynamique de classe et d'école,
- pendant : pour vivre des situations actives et réelles en dehors du milieu familial en allant à la rencontre des autres,
- en aval : pour transposer ses démarches, communiquer ses souvenirs, approfondir ses connaissances.

Sous un soleil radieux, les enfants ont pu :

- travailler sur la lecture de paysage
- pêcher à pied : découvrir la faune et la flore d'un lac marin et leur adaptation au milieu
- visiter la réserve de l'étang Noir : promenade sur une passerelle aménagée pour sensibiliser les enfants à la protection et à la gestion des réserves naturelles
- se balader en VTT : sur piste cyclable et chemins forestiers, observation de l'écosystème de la forêt
- assister à un magnifique coucher de soleil
- vivre en collectivité sans papa et maman...



Nuisances sonores

Rappel des comportements citoyens, horaires de tolérance du bruit :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Arrêté préfectoral : article 5 décret 83 du 23 juillet 1996 en vigueur.



Documents d'identité - Anticipez vos démarches !

Les délais de délivrance d'un passeport ou d'une carte d'identité ajoutés au délai de rendez-vous pour le dépôt du dossier peuvent prendre jusqu'à 5 mois si les demandes s'effectuent à l'approche de la période estivale.

Alors pour ne pas être pris au dépourvu, pensez dès le mois de septembre à effectuer vos démarches :

- si votre enfant doit passer un examen
- si votre enfant doit effectuer un voyage scolaire
- si vous souhaitez engager des démarches administratives (recensement du citoyen pour un jeune de 16 ans, permis de conduire, création d'entreprise...)
- si vous envisagez de voyager.

La commune de Fronton met à disposition un agenda en ligne via le site de la Mairie, en page actualités pour les prises de rendez-vous, du lundi au vendredi. Concernant le dossier de demande, pensez pour gagner du temps et faciliter les démarches, à faire une pré-demande en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

BON A SAVOIR :

- Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 pour les personnes majeures ont automatiquement une extension de 5 ans sans démarche à accomplir. Elles sont valables sur le territoire français et dans certains pays d'Europe. Consulter la liste sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/article/extension-de-la-duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite>
- Une carte d'identité délivrée à une personne mineure n'est pas concernée par cette mesure.
- Si vous êtes en possession d'un passeport valide et d'une pièce d'identité concernée par la mesure 10 + 5 ans, inutile de renouveler votre carte d'identité pour voyager dans un pays européen qui refuserait cette mesure. Le passeport sera utilisé pour ces déplacements.

Moustique Tigre



PRIVONS-LE D'EAU!



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.



moustiquetigre.org

Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint Rustice

Saint Rustice a commémoré le
«**Cessez-le-feu en Algérie**»
du **19 mars 1962** dans le cadre de
«**La journée Nationale du Souvenir et de
Recueillement**»

à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la
guerre
d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Moment de recueillement après le dépôt de gerbe par
Mr Aussel Maire de St Rustice
Mme Cabessut Conseillère départementale
Mr Petit adjoint au maire
Mr Bontempi Ancien Combattant

Commemoration de la Victoire du 8 mai 1945

Au jour anniversaire de cette Victoire, les St Rusticiennes et St Rusticiens étaient réunis au Monument aux Morts pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont permis cette victoire.

Les différents messages expriment la reconnaissance à toutes les victimes, à toutes celles et tous ceux qui ont tant combattu et tant souffert pour la patrie, notamment, ceux de la Résistance.

En ce jour, la France se souvient des déportés victimes des camps de la mort. La nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins.

Honneur à nos armées et à leurs chefs.

Honneur aux nations unies qui ont mêlé leur sang à notre sang et qui ont triomphé avec nous.

Le bilan en pertes humaines en fait le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité.

La cérémonie se termine par «**Le chant des Partisans**».

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par le Comité.

***Le Comité remercie toutes les personnes
qui se sont associées à
ces cérémonies du souvenir***



8 mai 2019

Les Associations



Le club Art et Passions a débuté l'année 2019 par un loto et la galette des rois le jeudi 10 janvier. Le samedi 15 Juin 2019 le club a offert un apéritif convivial à la salle des Associations de la Mairie puis nous nous sommes retrouvés pour un bon repas au Restaurant l'Aubrac à Pompignan. Nous continuons nos lotos tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures. Nous nous retrouverons au loto le jeudi 5 Septembre 2019. L'Assemblée Générale aura lieu jeudi 17 Octobre 2019. Le repas de Noël est prévu le samedi 14 Décembre 2019. Nous remercions tous les adhérents pour leur participation à nos activités. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux adhérents.



Arts et Passions au Restaurant



L'apéritif au club



Le Bureau

Association des Parents d'élèves

Bilan de l'année de l'APE de Saint-Rustice. Cette année, le bilan de l'APE de Saint-Rustice est positif. Comme l'année précédente, l'année a été ponctuée par les animations habituelles pour les enfants de l'école. D'abord Halloween, une soirée pendant laquelle les enfants ont parcouru l'allée des Amandiers déguisés pour récolter des bonbons. Le marché de Noël ensuite a été cette année organisé à l'école contrairement aux années précédentes. Les parents ont pu apprécier crêpes, vin chaud ainsi que les cadeaux et décorations de Noël confectionnés par les enfants avec l'aide du personnel de l'ALAE. La vente de sapins et de chocolats a complété ce temps de fête.



Le carnaval a comme chaque année vu défilé enfants et parents déguisés avant de brûler Mr Carnaval. Cette année a surtout été marquée par le voyage scolaire des élèves de la classe de Mr Doucet, financé par l'APE à hauteur de 80%. Les élèves ont apprécié pendant 4 jours, au mois de mai dernier, la plage de Seignosse dans les Landes, balade en vélo dans la forêt landaise, pêche à pied... Mais surtout pour ces jeunes élèves la possibilité de vivre avec leurs copains une expérience enrichissante et pleine de souvenirs.

La date de l'assemblée générale est fixée au 17 septembre prochain pour l'élection du nouveau bureau et la planification des événements de l'année scolaire.



FOYER RURAL DE SAINT-RUSTICE

Aujourd'hui le nombre des adhérents augmente et nous vous attendons toujours plus nombreux.

Dans le cadre des activités du Foyer Rural de Saint-Rustice, nous vous proposons, pour la nouvelle année qui débutera à compter du 15 Septembre 2019 de nombreuses activités :

- Dimanche à 9h30 et Mardi à 14h15, marche pour tous niveaux (7 à 10 km)
+Sorties journées, organisées occasionnellement avec rando, pique-nique et visite de site.
- Mardi à 8h15 et Vendredi à 8h15, marche pour niveaux confirmés (12 à 18 km)
- Lundi soir de 18h à 20h Cours : dessin et peinture – tous niveaux avec Denis
- Mardi soir de 19h à 20h Sophrologie : Avec Agnès
- Mercredi soir de 20h à 21h (hors jours fériés) « renforcement musculaire » par Laurence
- Jeudi soir de 19h00 à 21h15 (hors jours fériés) « cours danses de salon et caribéennes »,
- Vendredi soir de 19h à 21h (hors jours fériés) « fitness cardio, Pilate, Zumba, »,
- Bien-être, MEDITATION par Thomas (réservation directe)
- Programme d'Animations Culturelles (en liaison avec d'autres Foyers Ruraux) : une fois par mois, soirées à thèmes
- Art floral le Vendredi de 19h à 20h à 20€ le trimestre

Ces Cours sont dispensés par des personnes certifiées : pour les nouveaux qui voudraient adhérer à notre association, nous serions heureux de vous accueillir. Alors n'hésitez pas, si vous le souhaitez, rejoignez-nous.

CONTACTS PAR SECTION :

Zumba /Fitness : Laurence LABOUREL : 06.84.63.09.32

Danses / Sophrologie : Agnès MARIE-SAINTE : 07.68.80.74.63

Dessin/Peinture : Denis CATOUILLART : 06.69.08.39.67

Bien-être : Martine MICHELIN : 07 69 05 35 36

Art Floral : Isabelle : 06 06 52 99 08

Thomas méditation : 06 63 81 13 51

Ou les responsables du Foyer Rural :

Patrick DOULIEU : 06 76 05 32 59

Evelyne PETIT : 06 37 20 47 75

COTISATION : 30 euros (carte d'adhérent au Foyer Rural de Saint-Rustice, assurance incluse).

TARIFS ACTIVITES :

«Sportives» : 50 €/trim. dégressif selon nombre cours/an

180 €/an pour 2

«Artistiques» : 60 €/trim.

200 €/an pour les 3

«Cours de Danses» : 66 €/trim.

«Soirées à thèmes» : gratuites

«Bien-être en Garonne» : La séance d'1h : 10 € Adhérents / 20 € Non-Adhérents

C'est la Fête !



ACL

Attention mesdames et messieurs, dans quelques jours... ça va commencer !

Après un début d'année ponctué par une grande chasse aux œufs où nos chers bambins ont pu se retrouver pour goûter quelques fameux chocolats, l'évènement de l'année se profile déjà d'ici quelques jours ! Et oui, c'est le grand retour de la Fête de Saint-Rustice !

L'association Animation Culture Loisirs de Saint-Rustice vous attend nombreux le week-end des 5, 6 et 7 juillet prochains, avec en préambule une grande tournée des fleurs dans tout Saint-Rustice, de la plaine au village le samedi 29 juin au matin jusqu'aux crêtes le dimanche 30 juin au matin !

L'ouverture de la fête aura lieu le vendredi 5 juillet à 19h30 sur la place du village. Grillades et frites vous seront proposées à la vente, afin de profiter au maximum de cette première soirée animée. En association avec le Foyer Rural de Saint-Rustice, nous vous proposons de venir vous essayer à quelques pas de danse et autres mouvements de gym !

Nous vous attendrons ensuite le lendemain à 14h au stade pour le démarrage du traditionnel tournoi de pétanque en doublette à la mêlée (inscriptions jusqu'à 13h45). Au même moment, les plus jeunes pourront aussi se divertir dans le cadre de jeux tels que la course à 3 pieds, la course en sac ou encore le tir à la corde. Ces tournois seront clôturés par une remise des prix ainsi qu'un pot de l'amitié et un goûter pour les plus jeunes.

A 18h notre belle église sera à l'honneur grâce à une messe célébrée pour l'occasion.

Rendez-vous ensuite à 19h30 sur la place du village sur laquelle sera servi l'apéritif offert pour les inscrits au repas. Au menu : melon/jambon de pays, fideua, fromage et glace (café offert). Du vin (rouge et rosé) sera proposé à la vente au niveau de la buvette. Ce moment

de convivialité sera accompagné du groupe «Fast Replay». A l'issue du repas, nous nous dirigerons vers le stade duquel sera tiré l'époustouflant feu d'artifice de William Antony. Enfin, nous vous proposerons de terminer cette soirée en danse sur la place du village.

Le dimanche, un hommage sera rendu au monument aux morts à 11h. Il sera suivi par un apéritif dansant offert par ACL sur la place du village animé par la «Banda Tapas Cymbales» de Merville (bandas officielle du Stade Toulousain !) et nous clôturerons ainsi la fête en nous donnant rendez-vous l'année prochaine.

Nous vous attendons donc les 5, 6 et 7 juillet prochains !

L'équipe d'ACL

Inscriptions au repas :
contacter Damien Lecorre
(Président de l'ACL) au 06 75 49 17 71

